

# Les entreprises sociales veulent une coopération



Belga / V. Lefour

**BRUXELLES** L'Union des entreprises à profit social (Unipso) a édicté onze principes à l'attention des autorités fédérale et fédérées dans le cadre du transfert et de la gestion des compétences en matière de soins de santé, d'aide aux personnes, d'emploi et de politique familiale prévus par la sixième réforme de l'État. Parmi les onze principes édictés, l'Unipso veut garantir la tutelle de l'État et favoriser la coopération entre les différents niveaux de pouvoir. Elle prône également un dialogue social ainsi qu'un financement adéquat avec le maintien des moyens budgétaires des services. Une fois les compétences transférées, l'Unipso souhaite une égalité de traitement et un accès à des services de qualité pour tous. ■